ABC INFORMATIQUE

IBM Centre d'Excellence Partner World Advanced

Guide d'utilisation de la solution de filtrage « Messagerie Internet »

Sommaire :

1 - Principe de fonctionnement
2 - Gestion
3 - Zone de quarantaine des « pourriels »
4 - Zone de quarantaine des messages contenant un virus
5 - Zone de quarantaine des courriels contenant des fichiers potentiellement dangereux
6 - Navigation

1 – PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le groupe ABC informatique a mis en place une passerelle de filtrage de vos courriels.

Son principe de fonctionnement est simple :
Dès qu'un message est considéré comme potentiellement dangereux (contenant un virus) ou bien s'il semble être un courriel non sollicité (SPAM) alors il est automatiquement mis en quarantaine, et conservé pendant une période de 30 jours sur nos serveurs.

Les logiciels qui s'occupent du filtrage des courriels ne sont pas infaillibles, et ils se trompent parfois dans leur classement.

Il faut considérer deux catégories d'erreurs :

- "les faux positifs" sont les courriers électroniques légitimes identifiés à tort comme « Spam » par la solution « Anti-spam ».
- "les faux négatifs" sont des courriers de type « Spam » interprétés par la solution « Anti-spam » comme étant des courriers électroniques légitimes.

Les faux positifs restent cependant un élément critique car ils peuvent correspondre à des courriers légitimes importants, davantage préjudiciables.

C'est pour cela que nous mettons à votre disposition une interface qui va vous permettre de consulter tous les courriers mis en quarantaine.

2 – GESTION

Pour accéder à l'interface de gestion vous devez vous rendre à l'adresse suivante :

http://www.abci.fr

puis dans le menu **"Accès clients"** (onglet de gauche),

et enfin cliquer sur le lien « **Maia Mailguard** »

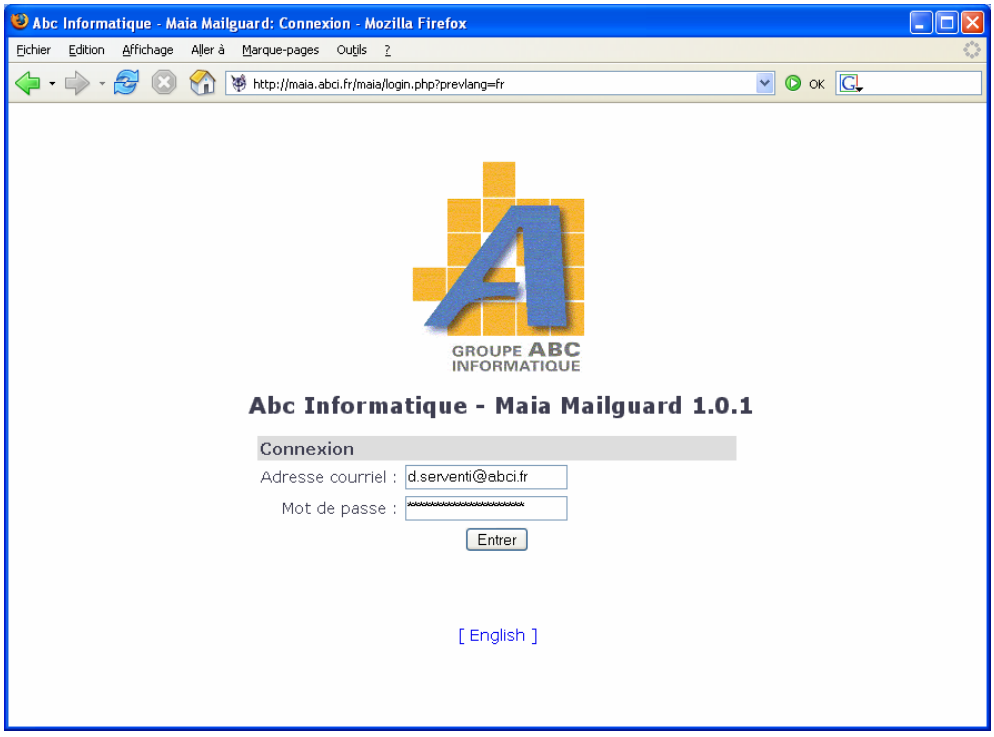

Vous devez ensuite vous identifier pour accéder à votre espace privé.

Les identifiants de connexion sont votre adresse de messagerie actuellement hébergée chez ABC Informatique ainsi que le mot de passe associé.

Important : "Votre espace de quarantaine" ne sera effectivement opérationnel qu'après votre première connexion. Ne vous étonnez donc pas de trouver un espace vierge à la première visite.

Si vous n'arrivez pas à vous connecter ou si vous avez perdu vos identifiants vous pouvez nous contacter au 05.53.48.06.00 ou nous envoyer un e-mail à : abci@abci.fr.

Une fois connecté vous arrivez sur la page ci-dessous

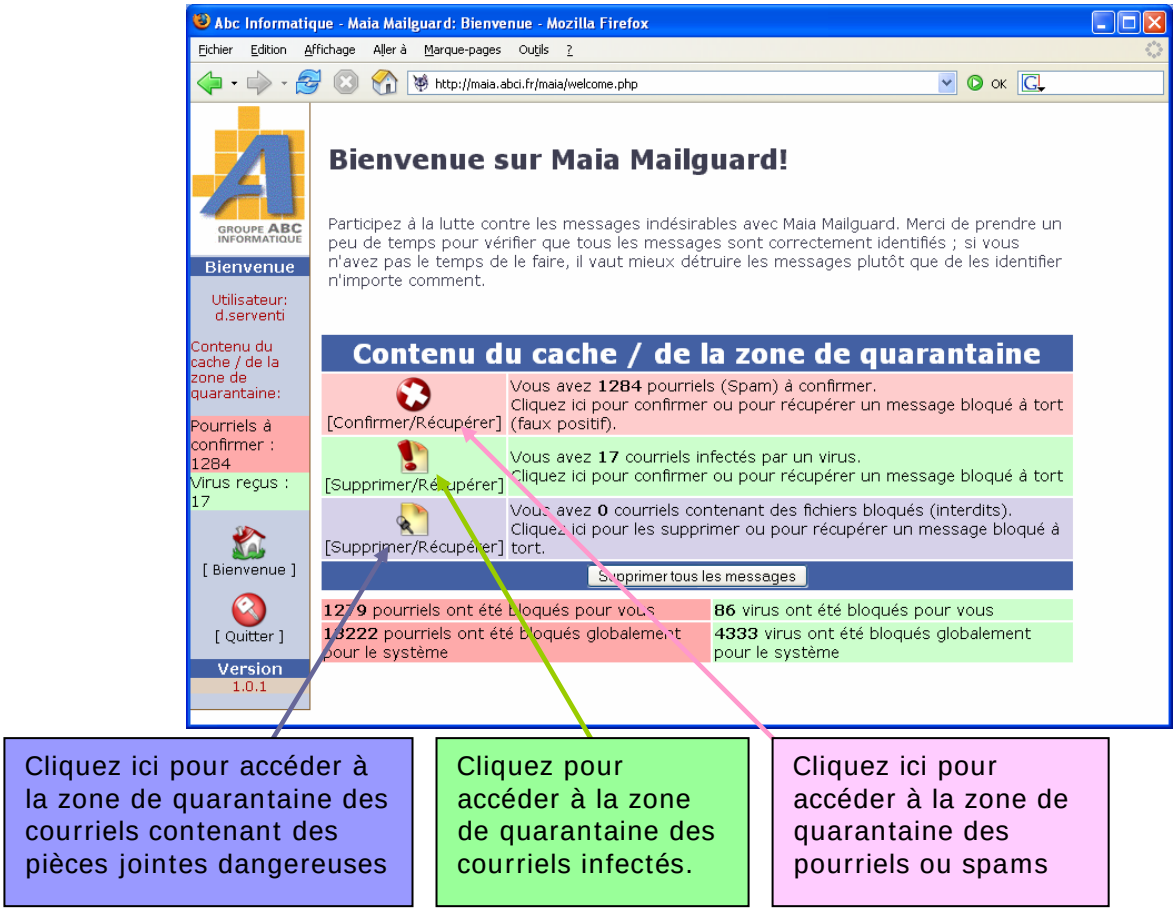

3 - ZONE DE QUARANTAINE DES « POURRIELS »

Vous vous trouvez ci-dessous sur la page de gestion des courriels mis en quarantaine par le système.

Vous avez alors trois possibilités :

- Soit vous supprimer les « courriels » mis « en cache » sur le serveur car ce sont effectivement des courriers non légitimes.
- Soit vous désirer recevoir dans votre boite aux lettres un ou plusieurs messages bloqués à tort par le système.
- Soit vous ne faites rien et ces messages seront supprimés après un délai de 30 jours d'existence dans la zone de quarantaine.

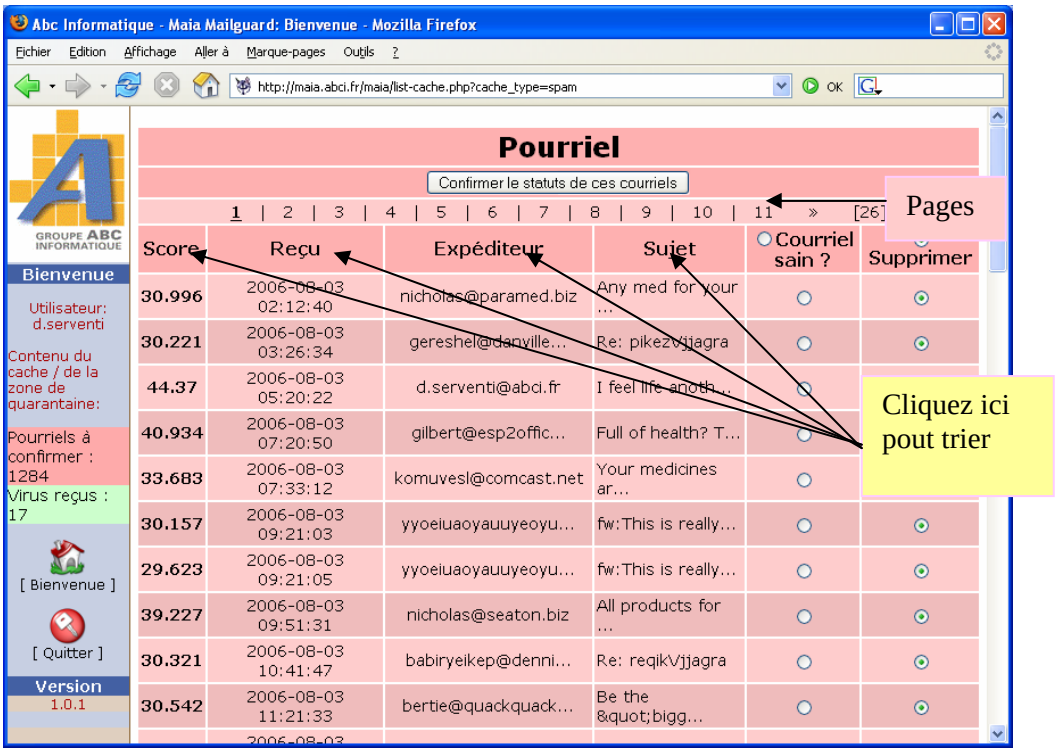

Comme vous pouvez le constater sur l'image ci-dessus les courriels sont regroupés par pages. Vous pouvez naviguer de page en page en cliquant sur les numéros de pages. Vous pouvez aussi trier les "pourriels" par score, date de réception, expéditeur et sujet en cliquant sur l'entête de colonne concernée.

Remarque : Le logiciel qui s'occupe du filtrage des courriers électroniques donne une note (score) à tous les courriers qui arrivent ou transitent sur le serveur. Plus cette note est élevée plus ce courrier à des chances d'être un "pourriel". On peut donc rapidement, le cas échéant, identifier un faux positif en triant la zone de quarantaine par score et en visualisant les scores les plus faibles en premiers.

Par défaut quand vous affichez la liste des "pourriels" c'est la colonne "supprimer" qui est sélectionnée. Donc si vous ne faite que cliquer sur le bouton "Confirmer le statut de ces courriels" les 50 premiers messages seront supprimés.

Si vous désirez recevoir un ou plusieurs courriers bloqués à tord (faux positifs), il vous suffit de les sélectionner dans la colonne "courriel sain ?" puis de cliquer sur le bouton "confirmer le statut de ces courriels".

Attention la validation se fait par page, tous les « courriels » non récupérés de cette page seront supprimés après confirmation du statut.

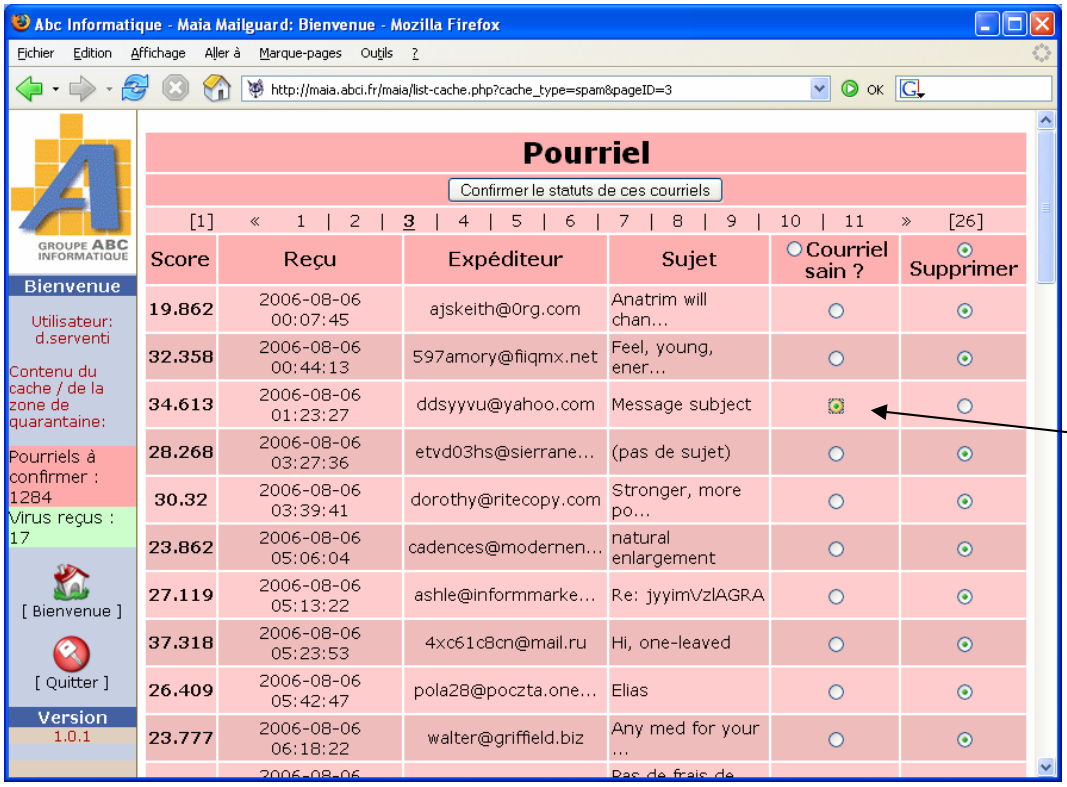

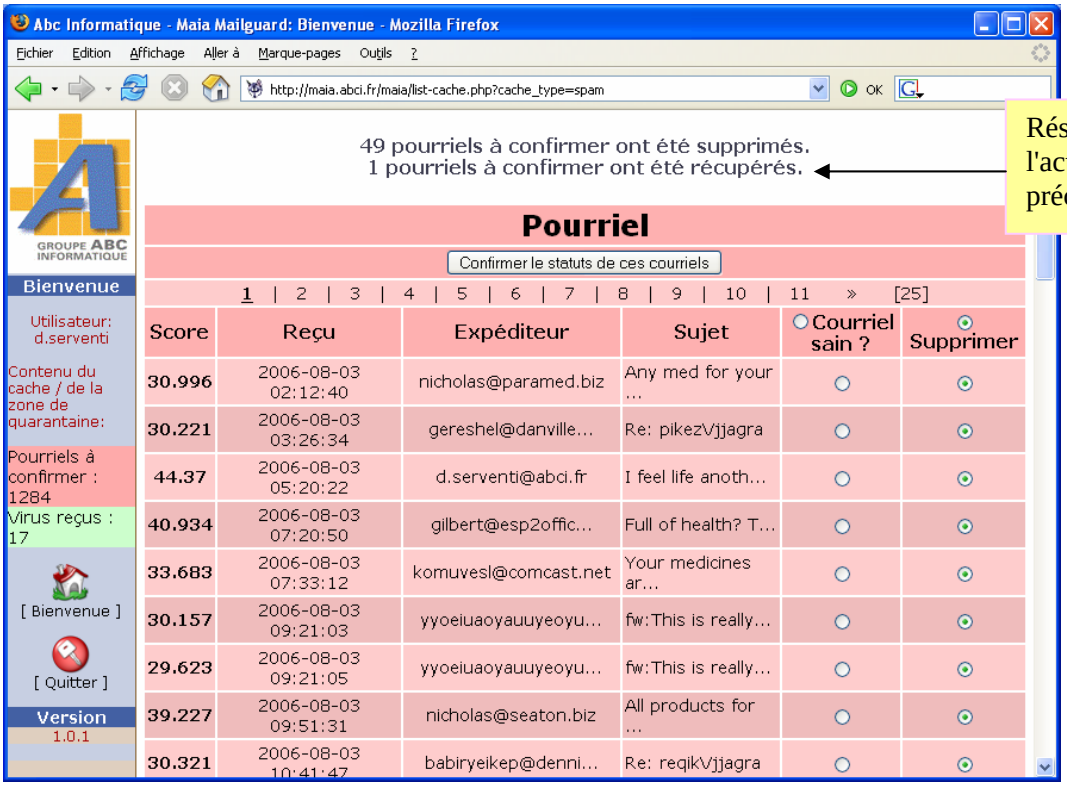
Abc Informatique - Maia Mailguard: Bienvenue - Mozilla Firefox
Fichier Edition Affichage Aller à Marque-pages Outils ?
http://maia.abci.fr/maia/list-cache.php?cache_type=spam
GROUPE ABC INFORMATIQUE
Bienvenue
Utilisateur: d.serventi
Contenu du cache / de la zone de quarantaine:
Pourriels à confirmer : 1284
Virus reçus : 17
[Bienvenue]
[Quitter]
Version
1.0.1
49 pourriels à confirmer ont été supprimés.
1 pourriels à confirmer ont été récupérés.
Résumé de l'action précédente
Pourriel
Confirmer le statuts de ces courriels
1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 » [25]
Score
Reçu
Expéditeur
Sujet
Courriel sain ?
Supprimer
30.996 2006-08-03 02:12:40 nicholas@paramed.biz Any med for your ...
30.221 2006-08-03 03:26:34 gereshel@danville... Re: pikezVjjagra
44.37 2006-08-03 05:20:22 d.serventi@abci.fr I feel life anoth...
40.934 2006-08-03 07:20:50 gilbert@esp2offic... Full of health? T...
33.683 2006-08-03 07:33:12 komuvesl@comcast.net Your medicines ar...
30.157 2006-08-03 09:21:03 yyoeiuaoyauuyeoyu... fw:This is really...
29.623 2006-08-03 09:21:05 yyoeiuaoyauuyeoyu... fw:This is really...
39.227 2006-08-03 09:51:31 nicholas@seaton.biz All products for ...
30.321 2006-08-03 10:41:47 babiryeikep@denni... Re: reqikVjjagra

4 - ZONE DE QUARANTAINE DES MESSAGES CONTENANT UN VIRUS

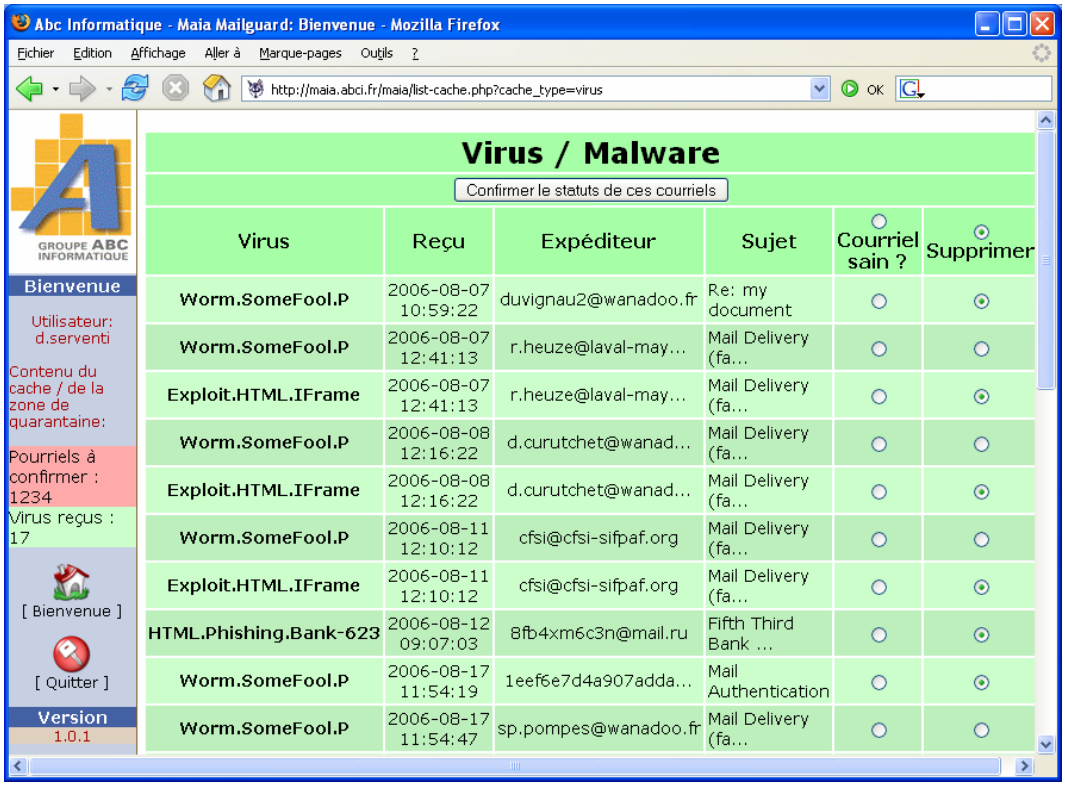

Nous mettons cette zone à votre disposition pour que vous puissiez avoir accès à l'ensemble des messages qui vous sont adressés, mais **nous vous conseillons vivement de ne jamais débloquer un message contenant un virus, sinon c'est à « vos risques et périls ».**

Ces messages seront automatiquement supprimés après 30 jours de présences dans la zone de quarantaine.

5 - ZONE DE QUARANTAINE DES COURRIERS CONTENANT DES FICHIERS POTENTIELLENEMENT DANGEREUX

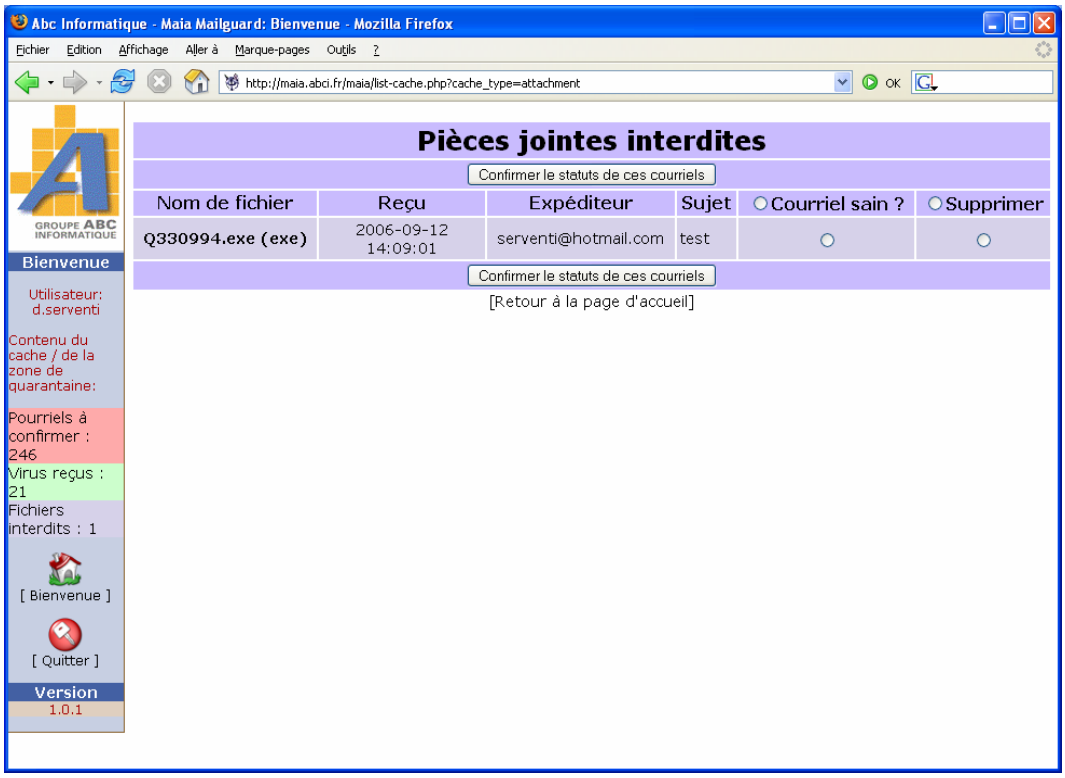

Certains fichiers (ou plutôt programmes) qui sont joints à des courriers peuvent détruire ou altérer votre environnement de travail. C'est pour cela que cette zone de quarantaine existe.

Si vous recevez un courrier contenant des pièces jointes jugées dangereuses par l'outil de filtrage, il est automatiquement bloqué et consigné dans cette zone.

Vous avez alors la possibilité de le supprimer ou de le débloquer s'il s'agit d'un fichier que vous attendiez. L'émetteur du message passera alors automatiquement en « liste blanche » et ne sera alors plus bloqué.

6 - NAVIGATION

Cliquez ici pour revenir à cet écran de n'importe quelle page.
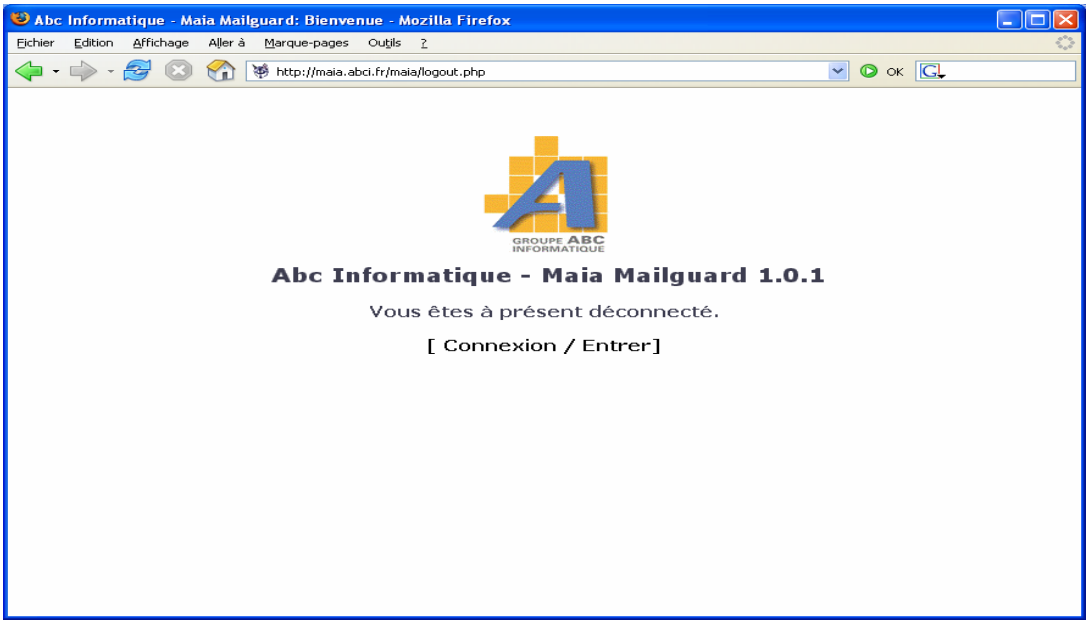
Cliquez ici pour vous déconnecter de l'interface